

Votations fédérales du 11 mars

Le Comité central du Parti Suisse du Travail – POP a décidé les recommandations de vote suivantes pour le scrutin du 11 mars prochain.

OUI à l'initiative contre les constructions envahissantes de résidences secondaires.

La multiplication des résidences secondaires contribue à la défiguration de beaux paysages, nécessite la construction d'infrastructures coûteuses utilisées seulement à certains moments et au déclin de la vie communautaire dans certains villages. Il est juste d'y mettre une limite.

NON à l'initiative sur l'épargne-logement

L'acceptation de cette initiative ferait baisser les recettes fiscales des cantons et des communes et ne profiterait qu'à une minorité de la population, celle qui a des revenus importants. C'est d'ailleurs l'avis du Conseil fédéral qui affirme : « Cette initiative désavantage les personnes à bas et à moyen revenu qui ne pourront pour ainsi dire pas en profiter. »

OUI à l'initiative « 6 semaines de vacances pour tous »

La Suisse est plutôt en bas de classement pour la durée des vacances et elle est parmi les pays européens qui ont la plus longue durée hebdomadaire de travail. Les gains de productivité doivent aussi profiter aux travailleurs et cette mesure contribue aussi à améliorer la santé des travailleurs.

OUI à la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique

Les jeux d'argent sont peut-être moralement discutables et peuvent ruiner des personnes modestes, mais comme on ne peut pas les empêcher, faisons en sorte qu'ils continuent à financer des institutions et associations à but culturel, sportif ou social plutôt qu'à enrichir des actionnaires.

OUI à la loi sur la réglementation du prix du livre

Le livre est un bien culturel, pas une simple marchandise. Les librairies contribuent à la diversité, assurent la promotion de livres d'auteurs locaux et régionaux ainsi que des livres autres que ceux qui ont un succès commercial, ce que font rarement les grands magasins qui peuvent ainsi accorder des rabais sur les best-sellers et les utiliser comme produits d'appel pour vendre d'autres choses. Sans les librairies petites et alternatives, certaines publications disparaîtraient. La nouvelle loi permettra aussi de contrôler les différences de prix avec l'étranger et donc de les diminuer. Elle contribuera donc à une baisse des prix de la majorité des livres.